
CONSEIL SYNDICAL du 18 octobre 2021

Rapport n° 20211018 - o6

Objet : Ordre de désignation des Vice-Présidents du SMEA₃₁ et reconduction des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents

Mesdames, Messieurs,

Suite au décès d'un de ses conseillers municipaux, délégué du SMEA₃₁, la Commune de PLAISANCE DU TOUCH a abrogé, en date du 1^{er} juin 2021, la délibération n° 10/41 prise en séance du Conseil municipal du 26 mai 2020, mettant fin au 1^{er} juin 2021 aux précédents mandats notamment détenus par Monsieur Joseph PELLEGRINO, en qualité de délégué et Président de la Commission Territoriale n°6 – Aussonnelle (CT6) du SMEA₃₁, et par ricochet, également de son mandat de Vice-Président du SMEA₃₁.

Parallèlement, par délibération n°21-58, en date du 1^{er} juin 2021, le Conseil municipal de la Commune a réélu en tant que représentant de PLAISANCE DU TOUCH, au sein de la CT6, Monsieur Joseph PELLEGRINO.

Le 29 juin 2021, Monsieur Joseph PELLEGRINO est réélu Président de la CT6.

Aussi, en considérant l'ordre de désignation des Vice-Présidents du SMEA₃₁, dans le cadre de l'article 13-2 de ses statuts, et le tableau d'ordre des Vice-Présidents délibéré en Conseil Syndical du 12 octobre 2020, il est proposé de prendre en compte, dans le tableau d'ordre, la nouvelle élection de Monsieur Joseph PELLEGRINO en tant que Vice-Président, en le nommant à la 12^{ème} Vice-Présidence du SMEA₃₁.

De même, en charge de la démarche Qualité (ISO) et de son extension au sein de la Collectivité, et considérant la délibération D20201012-05 du Conseil Syndical en date du 12 octobre 2020 relative aux indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents, il est proposé de donner à Monsieur Joseph PELLEGRINO une indemnité de fonction de 9,35% de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale.

Aussi, l'ordre des Vice-Présidents restant inchangé, ainsi que le nom et les fonctions des titulaires des 14 premières Vice-Présidences, le tableau des indemnités associées aux fonctions du Président et des 14 premiers Vice-Présidents, déjà délibéré en date du 12 octobre 2020, est le suivant :

Nom	Prénom	Qualité	Taux IB 1022
VINCINI	Sébastien	Président	18.71%
HEBRARD	Gilbert	Vice-Président en charge des Finances et de la coopération décentralisée	9.35%
GEIL-GOMEZ	Sabine	Vice-Présidente en charge des Ressources Humaines et des relations sociales	9.35%
RAMOND	Rémi	Vice-Président en charge des Achats	9.35%
LAGORCE	Patrice	Vice-Président en charge de l'Observatoire de l'Eau	9.35%
DOUGNAC	Jean-Claude	Vice-Président en charge du Développement Territorial	9.35%
DUPUY	Daniel	Vice-Président en charge du Programme Pluriannuel d'Investissement d'Assainissement	9.35%
ROUX	Didier	Vice-Président en charge du Programme Pluriannuel d'Investissement d'Eau Potable	9.35%
BOUBE	Patrick	Vice-Président en charge de l'Assainissement Non Collectif	9.35%
REMY	Jean-Louis	Vice-Président en charge de la Transition Energétique	9.35%
LATTARD	Pierre	Vice-Président en charge de la Transition Numérique	9.35%
CADAS	Daniel	Vice-Président en charge des Eaux Pluviales	9.35%
PELLEGRINO	Joseph	Vice-Président en charge de la démarche qualité (ISO)	9.35%
COMET	Jean-Pierre	Vice-Président en charge de la protection de la Ressource	9.35%
GRYCZA	Daniel	Vice-Président en charge de la communication et des relations institutionnelles	9.35%

La mise en œuvre de ces propositions nécessite :

- de prendre en compte, dans le tableau d'ordre, la nouvelle élection de Monsieur Joseph PELLEGRINO en tant que Vice-Président, en le nommant à la 12ème Vice-Présidence du SMEA₃₁, en charge de la démarche Qualité (ISO);
- de donner à Monsieur Joseph PELLEGRINO une indemnité de fonction de 9,35% de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale,
- d'approuver le nouveau tableau des indemnités associées aux fonctions du Président et de chaque Vice-Président, tel que présenté ci-dessus.

Il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.



Sébastien VINCINI
Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne